

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

SECRET/13
29 juillet 1954

PARTIES CONTRACTANTES

LISTE XX - - ETATS-UNIS

Demande d'autorisation en vue de renégocier la position 1530 (e) de la Première Partie de la Liste XX

Le gouvernement des Etats-Unis a soumis le mémorandum suivant daté du 29 juillet 1954 à l'appui de sa demande (GATT/AIR/50 (SECRET)) tendant à être autorisé à renégocier la position 1530 (e):

"Des statistiques d'importation ne sont disponibles que pour la catégorie statistique 0.369.100, qui comprend certains types de souliers autres que le type visé par la négociation demandée. Toutefois, il semble bien que les souliers de tennis à garniture de caoutchouc constituent la presque totalité des importations suivantes en provenance des Pays-Bas, et que les importations en provenance du Royaume-Uni se composent principalement d'autres types de souliers.

"Durant les cinq premiers mois de 1954, les importations aux Etats-Unis furent les suivantes:

<u>Provenance</u>	<u>Quantité</u>	<u>Valeur</u>
Royaume-Uni	92.000 paires	\$ 56.000
Pays-Bas	221.000 paires	\$267.000

"Certains chiffres relatifs à une période antérieure accusent des importations plus fortes en provenance du Royaume-Uni, lesquelles comprenaient probablement des quantités importantes de souliers de tennis à garniture de caoutchouc. Toutefois, il appert que des contrats n'ont été récemment passés qu'avec un fournisseur aux Pays-Bas, de sorte que les chiffres plus anciens ne témoignent pas d'un intérêt actuel."